



Information pour le partenaire en employabilité

Contribuez-vous à mener à bien
l'intégration en milieu de travail?

MentorHabilités Canada, un projet de l'Association canadienne de soutien à l'emploi [ACSE] vise à aider les employeurs, les personnes handicapées et les organisations prestataires de services à obtenir des résultats en matière d'intégration au travail.

MentorHabilités optimise la collaboration entre un réseau national de prestataires de services et la communauté d'affaires du pays pour créer des occasions de mentorat et mieux connaître les aptitudes de la « minorité » qui grandit le plus vite sur la planète : les personnes en situation de handicap. MentorHabilités demande à un membre d'un lieu de travail d'encadrer un mentoré qui souhaite en savoir plus sur ce lieu de travail ou cette carrière.

L'activité MentorHabilités supervisée par un partenaire en employabilité peut durer **d'une heure à une journée**, c'est à la discrétion de l'employeur.

MentorHabilités donne la possibilité aux chercheurs d'emploi d'en savoir plus sur une industrie donnée tout en offrant aux milieux de travail de se familiariser davantage avec les compétences de ce groupe issu de la diversité.

Le partenaire en employabilité qui collabore à MentorHabilités aide les employeurs à mieux comprendre le handicap et l'intégration en emploi, contribuant ainsi au processus inclusif de recrutement, de formation, d'engagement et de rétention en emploi.

Voici comment MentorHabilités améliore le travail des prestataires de services locaux :

- Offre aux employeurs une nouvelle plateforme d'engagement;
- Accroît le succès de l'intégration en emploi;
- Permet de communiquer avec un réseau provincial de collaborateurs;
- Fait connaître votre travail sur le site de l'ACSE/-MentorHabilités et sur les médias sociaux;
- Collabore à des événements d'employeurs.
- Fait la promotion d'activités employeurs.

Objectifs :

Soutenir les organisations sur les façons d'intégrer le mentorat pour améliorer l'engagement des employeurs et le succès en emploi des personnes en situation de handicap.

Souligner les succès du mentorat qui découlent de l'activité nationale visant à promouvoir l'emploi et la pleine citoyenneté des Canadiens vivant en situation de handicap.



Qui peut devenir un partenaire en employabilité?

Les organisations travaillant à l'intégration en emploi.

Le rôle des partenaires en employabilité est de trouver des chercheurs d'emploi handicapés qui seraient avantagés par une activité MentorHabilités dans leur recherche de carrière et d'emploi.

Les partenaires en employabilité collaborent avec les coordonnateurs provinciaux pour trouver des employeurs qui pourraient bénéficier d'une « activités-essai » liée à l'emploi et au handicap. Les partenaires en employabilité utilisent l'activité de MentorHabilités pour accroître la confiance des employeurs dans l'embauche d'une personne handicapée.

Processus:

- Contacter votre coordonnateur provincial pour obtenir une séance d'information.
- Remplir le formulaire d'inscription de MentorHabilités Canada.
- Se connecter au réseau MentorHabilités pour des idées, des ressources et collaborations.
- Ajouter MentorHabilités aux outils pour les employeurs.
- Ajouter MentorHabilités comme outil de préparation professionnelle pour les clients.
- Faire remplir le formulaire d'inscription au mentoré et employeur.
- Développer des relations avec les employeurs en utilisant MentorHabilités.

Exemple d'un message MentorHabilités pour recruter un employeur :

« Pourriez-vous offrir une brève activité de mentorat à un mentoré? Cela pourrait comprendre l'un des éléments suivants : »

- Visite guidée du lieu de travail/rencontre d'employés
- Entrevue informelle ou simulée
- Observation des employés au travail
- Conseils de parcours de carrière du secteur
- Activité de mentorat en milieu de travail

Des questions?

Contactez votre coordonnateur provincial en tout temps.

Coordonnateur provincial (Hub) Contact:



Pour plus d'information sur MentorHabilités Canada ou pour contacter votre coordonnateur provincial, consultez la page :

www.supportedemployment.ca/fr/mentorhabilites/

NB. L'utilisation du genre masculin a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire.